

DELIBERATION N°2022-20



RCE Moulin de Volhard financement du reste à charge sur travaux par le département

Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL SYNDICAL DU 14 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze septembre à 18 h 30, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le six septembre 2022, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre en temps normal : (45/2+1) 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 27

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 29

Présents pour le quorum : 27

M.	COENON Guy	Titulaire		CA Pays de Dreux	ABONDANT
Mme	DE SOUSA Evelyne	Titulaire		CA Pays de Dreux	BONCOURT
Mme	BAY-DESILES Valérie	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHARPONT
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M.	PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
M.	ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M.	MAIGNAN Michel	Titulaire		CA Pays de Dreux	LURAY
M.	TOISON Stéphan	Titulaire :		CA Pays de Dreux	MEZIERES-EN-DROUAIS
M.	CHERON Denis	Titulaire		CA Pays de Dreux	MONTREUIL
M.	GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
M.	FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M.	ALBERT Christian	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAULNIERES
Mme	LE BRIS Martine	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M.	SAINTE CROIX Patrick	Suppléant de	M. BINET	CA Pays de Dreux	SOREL-MOUSSEL
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M.	MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M.	RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	DEVINCK Jacqueline	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme	MANIEZ Céline	Suppléant de	Mme LE GUIL	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	

Dans ce contexte, le SBV4R propose au département de porter la maîtrise d'ouvrage de travaux de restauration de la continuité écologique au niveau d'ouvrages conformément au programme d'actions du contrat territorial « eau et climat » et à l'arrêté préfectoral n°DDT-SGREB-GEMAPRIN-2020-03/1 du 27 mars 2020 déclarant les travaux du SBV4R d'intérêt général.

L'opération concerne la restauration de la continuité écologique au niveau du seuil d'un ancien moulin franchissant le cours d'eau de la Blaise sur la commune de Vernouillet et qui est propriété du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, suite à la création de la rocade de Dreux (parcelles AZ 68 et AZ 70).

L'opération fera l'objet d'une subvention de l'Agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 80 %, le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir se propose de régler le solde de la dépense dans le cadre d'une subvention au SBV4R de, afin de couvrir l'ensemble des frais engagés pour cette opération.

Vu les articles L2122-21 du code général des collectivités territoriales.

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L. 2422-1 et suivants ;

Vu les statuts du syndicat SBV4R ;

Vu la délibération N°2020-20 relative à l'abandon du reste à charge sur les travaux RCE et PPRE ;

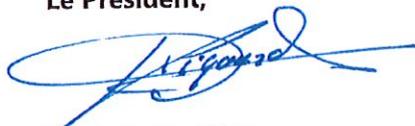
Considérant que le SBV4R est compétent pour réaliser les travaux de restauration légère,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité de :

- **De déroger** à la délibération N°2020-20 et d'accepter la subvention du Conseil Départemental couvrant le solde des frais engagés ;
- **D'autoriser** le Président à passer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil départemental ;
- **D'autoriser le Président** à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre du projet.

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Le Président,



Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le

Le Président,



Daniel RIGOURD

SBV4R – Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières

5 impasse des Mares 28500 Sainte-Gemme Moronval | Tél. 02 37 82 38 70 | secretariat@sbv4r.fr | www.sbv4r.fr